

TERMIPROTECT FONDATION

Fiche technique

Traitement industriel des bois

TERMIPROTECT® Fondation est un enduit bitumineux en émulsion, renforcée d'un insecticide, de couleur noire qui assure l'étanchéité et la protection contre les termites de tous les murs enterrés et des matériaux ou supports en contact permanent avec la terre.

Formation d'un film continu et homogène qui obture l'orifice des canaux capillaires du béton et autres matériaux.

Ce produit est prêt à l'emploi.

XYLOPHENE Termiprotect Fondation anti-termites est un complément de nos produits Termiprotect Film, Termiprotect PeriFilm et Termiprotect PeriFilm AD



DESTINATION

Murs enterrés et matériaux ou supports en contact permanent avec la terre de type (béton, ciment, parpaing, pierre, terre cuite, brique, polystyrène, PVC, polyéthylène etc, collecteurs d'eaux usées, des fosses, traversées de dalles, fourreaux, gaines, canalisations...

Pour plus de détail, consulter le Cahier des Clauses Techniques du produit.

EFFICACITE - SANTE - ENVIRONNEMENT

Ce produit est conforme à l'arrêté du 27 Juin, relatif à la protection des bâtiments contre l'action des termites et des autres insectes xylophages.

Toutes les constructions neuves, dans les départements dans lesquels a été publié un arrêté préfectoral mentionnant la présence de termites souterrains doivent être protégées préventivement vis-à-vis de cet insecte.

Garantie 10 ans.

PROPRIETES

Extérieur enterré.

A base d'émulsion de bitume à structure alvéolaire, exempt de charges minérales.

Se présente sous la forme d'une pâte souple, thixotrope et malléable permettant son emploi sur les surfaces verticales et horizontales.

Donne après séchage un revêtement souple, imperméable, résistant à l'acidité des sols, la corrosion et les chocs thermiques.

Renforcée d'un termiticide.

Pour plus de détail, consulter le Cahier des Clauses Techniques du produit.

CARACTERISTIQUES

Classification : AFNOR NT 36 - 005, Famille 5, Classe 1c.

Aspect : Satiné, mat.

Teinte : Noir.

Etat Physique : pâteux, onctueux et malléable.

Liants : Emulsion de bitume à base dérivé de pétrole.

Pigments : -

Extrait Sec : 54%.

Perméabilité à la vapeur d'eau : 0,45g/m²/24heures.

Point éclair : Non concerné.

Densité : 1.

pH : 9,5.

Viscosité : 1 - 10 Pa.s.

Solvant : Eau.

Fluage : pas de fluage mécanique et thermique à 90°C.

Température d'utilisation : +5 à +45 °C.

Température de service : -40 à +90 °C.

Insecticide : Permethrine : 1 % m/m soit 10 g / kg.

Conservation : 2 ans en emballage fermé d'origine à l'abri des fortes chaleurs, de l'humidité et du gel.

Conditionnement : En sceau de 20kg.

TERMIPROTECT FONDATION

Fiche technique

Traitement industriel des bois

MISE EN OEUVRE

Avant traitement :

Suivre toutes les prescriptions techniques concernant le traitement termites qui sont spécifiées dans les cahiers techniques publiés par les organismes compétents et reconnus.

Maîtriser la biologie du termite.

Le procédé TERMIPROTECT® Fondation, est conforme, utilisé en complément avec le procédé TERMIPROTECT® Film.

Pose selon Avis Technique CSTB n° 16/14-684.

PROCEDES D'APPLICATION

Zones d'application

Sur supports maçonnerie de soubassement conformes au D.T.U. 20.1.

Sur bétons bruts, ciment et autres dérivés.

Sur aggloméré ou « parpaings » suivant appellation régionale.

Sur tous les gaines de tuyauterie, câbles et autres réseaux

Consulter le Cahier des Clauses Techniques du produit pour la mise en œuvre du produit et les schémas de pose.

Outils : Brosse, taloche, spatule.

Nettoyage des outils et du matériel (produit frais) : Eau.

Pulvérisation : Ne pas pulvériser.

Mise en oeuvre

Eliminer par grattage, piquetage et brossage toutes les parties de mortier ne faisant pas corps avec la masse ou présentant, soit un relief trop aigu, soit une consistance poudreuse.

Débarrasser le terrain de tous déchets bois ou autres matériaux cellulosiques ou autres risquant soit d'attirer des termites soit de perforer le film.

Dessoucher, ne pas enfouir les déchets en bois.

Le port de gant est recommandé.

Appliquer TERMIPROTECT® Fondation sur l'ensemble de la zone à traiter (voir plans de poses).

Malaxer le produit pour le fluidifier. Humidifier légèrement le support. Sur les fonds poreux, appliquer une première couche diluée avec 10% d'eau puis une deuxième couche pure en croisant les passages.

Imperméabilisation et traitement anti termites des soubassements : Déposer à l'aide d'une brosse large (type brosse à encoller) au total 0,4kg au m² minimum. Attendre le séchage complet avant remblaiement.

Etanchéité et isolation des soubassements : Déposer à l'aide d'une brosse large (type brosse à encoller) au total 1,5kg au m² minimum. Attendre le séchage complet avant remblaiement.

CONSOMMATION

Variable selon la porosité du support et le genre de protection souhaitée.

Protection anti-termites et Hydrofugation des bétons : 400 g / m²

Enduit d'étanchéité : 1 à 2 kg / m² en 2 couches

SECHAGE

Variable selon : Le mode d'application - Les conditions de température (> 10°C) - La quantité de produit appliquée - L'hygrométrie - La ventilation - La porosité du support.

Séchage : 20 mn à 1h à 20°C et 50 % HR.

Recouvrable : 24 heures environ.

CONSEILS PPG

Ne pas appliquer par des températures inférieures à 5°C ou supérieures à 35°C et par risque de pluie ou de gel.

Dans le cas du traitement des traversées de dalles et / ou de poteaux métallique ne pas appliquer sur support humides.

S'applique en complément du traitement avec Termiprotect Film.

Respecter les modalités d'emploi.

Pour les procédés d'application plus spécifiques en fonction des chantiers se référer à l'Avis Technique CSTB n° 16/14-684.

TERMIPROTECT FONDATION

Fiche technique

Traitement industriel des bois

PRECAUTIONS D'EMPLOI ET DE SECURITE




COMPOSITION : Permethrine (N° CAS 52645-53-1)
1% m/m – 10 g/Kg

Attention
 Peut provoquer une allergie cutanée.
 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
 Porter des gants de protection.
 Éviter le rejet dans l'environnement.
 Éviter de respirer les vapeurs.
 Recueillir le produit répandu.
 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.
 Éliminer le contenu et le récipient en conformité avec toutes réglementations locales, régionales, nationales, et internationales.

Ingédients dangereux: Permethrine

Valeur limite en UE pour ce produit (cat.A/i) : 140 g/l (2010).
 Ce produit contient moins de 1g/l COV.

Consulter la fiche de données de sécurité du produit sur : www.quickfds.com et les mentions figurant sur l'étiquette de l'emballage.

« Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant les produits »

Cette notice a pour objet l'information de notre clientèle sur les propriétés et caractéristiques de ce produit. Les renseignements qu'elle comporte sont fondés sur nos essais réalisés dans les conditions d'utilisation conformes aux normes conventionnelles en vigueur. Nos recommandations d'emploi n'ont qu'une valeur indicative et ne sauraient, en aucune façon, suppléer à une préconisation spécifique, adaptée à la nature et à l'état des fonds du chantier à réaliser, ni engager la responsabilité de la Société PPG. Notre clientèle voudra bien s'assurer, avant toute mise en œuvre, que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente qui prendrait en compte des données techniques nouvelles.

Edition FEVRIER 2014 : Annule et remplace toute notice antérieure relative au même produit.

PPG

10 Rue Henri Sainte Claire Deville Les Colonnades - 92500 Rueil-Malmaison
 Tél : 01 56 84 03 00 - Télécopie : 01 56 84 03 83 - www.dyrup.fr



PPG Industries